



## Partenariat AFOCSI-LMDO

### Rapport d'exécution 2022





## Table des matières

Résumé.....	3
1 Gouvernance du partenariat.....	4
2 Appui technique et institutionnel .....	5
2.1 Assistance à la conduite des activités et à la gestion de l'association.....	5
2.2 Appui à l'équipement du comité directeur.....	5
3 Appui aux activités sportives .....	6
3.1 Renforcement des capacités d'encadrement d'AFOCSI.....	6
3.2 Dons de matériels.....	6
3.3 Acquisition d'équipements sportifs neufs.....	7
4 Appui aux activités scolaires .....	7
4.1 Cours de soutien scolaire .....	7
4.2 Remise de fournitures scolaires à la rentrée 2022/23 .....	8
5 Bilan financier .....	9
5.1 Financements mobilisés .....	9
5.2 Historique des versements.....	9
5.3 Budget consolidé au 31/12/2022 .....	9
6 Evaluation.....	10
Annexe 1 – comité de suivi .....	12
Annexe 2 – procédure de transfert des fonds .....	13



## Résumé

Le présent document rapporte de manière synthétique l'exécution du programme d'appui apporté à l'académie Football-club de Sig-Noghin (AFOCSI) par LMDO au cours de l'année 2022, dans le cadre du partenariat conclu en juillet 2021 entre les deux associations.

Après l'évocation de la gouvernance de ce partenariat, il détaille les actions mises en œuvre selon les 3 axes qui le structurent, à savoir l'appui institutionnel et technique, l'activité sportive et les actions de soutien scolaire. On constate ainsi la bonne exécution du programme, toutes les actions prévues ayant été mises en œuvre.

Le rapport présente ensuite le bilan financier de cette aide apportée par LMDO à AFOCSI avec le soutien de la Métropole et de la Ville de Lyon, faisant état d'un taux d'exécution de plus de 97 %. Il donne enfin quelques éléments d'évaluation qualitative de cette action.

## 1 Gouvernance du partenariat

Fin 2021, un programme d'actions et un budget prévisionnel avaient été élaborés concernant l'appui que LMDO s'engageait à apporter en 2021 à AFOCSI dans le cadre de ce partenariat<sup>1</sup>.

Le comité de suivi du partenariat, mis en place conformément à l'article 4 de la convention du 13 juillet 2021, est constitué de 3 référents de chaque association. Début 2022, suite au départ de Mr YAOLILE, celui-ci a été remplacé au sein de ce comité par Mme Louise OUEDRAOGO, secrétaire aux relations extérieures d'AFOCSI (*cf. composition en annexe 1*).

Le comité s'est réuni à 2 reprises au cours de l'année 2022, en visio-conférence. On peut y ajouter la 1<sup>ère</sup> réunion 2023 (tenue le 16 janvier) dans la mesure où celle-ci a été consacrée en partie au bilan de l'année écoulée. En complément 4 entretiens téléphoniques entre les deux présidents ont eu lieu (*cf. calendrier en annexe 1*).

Lors de son passage au Burkina en septembre 2022, Patrick SAVARY, trésorier de LMDO, a par ailleurs rencontré les responsables d'AFOCSI au siège de celle-ci et assisté à un match de l'équipe cadets.



*Illustration 1 – rencontre du trésorier LMDO avec le comité directeur AFOCSI*

Au-delà de ces échanges formels, ayant donné lieu à des compte rendus, les échanges entre membres du comité se sont déroulés de manière continue tout au long de l'année au moyen du groupe d'échanges mis en place sur ©WhatsApp.

Concernant l'aspect financier du partenariat, une procédure et des documents navettes ont été mis au point pour la formalisation des appels de fonds par AFOCSI, leur instruction par LMDO et le suivi des transferts et de l'utilisation des fonds (*cf. annexe 2*).

<sup>1</sup> Référence : Note descriptive de présentation du projet « initiation au football et soutien scolaire à Sig-Noghin » (dans Dossier de réponse à l'Appel à projets internationaux Ville & Métropole de Lyon 2022/1 – LMDO, octobre 2021)

## 2 Appui technique et institutionnel

### 2.1 *Assistance à la conduite des activités et à la gestion de l'association*

Les différents échanges évoqués au point précédent ont constitué autant d'occasions d'apporter un appui aux dirigeants d'AFOCSI sous forme de compagnonnage. Ceci s'est fait en veillant à leur laisser l'initiative de la conduite des différentes activités et la responsabilité des prises de décisions (*exemples : calendrier des actions, choix des fournisseurs et prestataires, nature et contenu détaillé des activités*).

Un appui particulier a été apporté au plan juridique et sur la forme à la contractualisation avec certains tiers :

- Lycée municipal de Kilwin pour la mise à disposition du terrain d'entraînement,
- Lycée Saints Anne et Joachim et enseignants vacataires pour les cours de soutien scolaire.

Concernant la révision des statuts d'AFOCSI, ce chantier, identifié au départ comme nécessaire et urgent, a été reporté d'un commun accord compte tenu d'autres dossiers jugés prioritaires. Un pilote a cependant été désigné au sein d'AFOCSI, en la personne de Drissa BAMOGO.

En fin d'année, une assistance particulière a été apportée à la définition d'un projet de bibliothèque de quartier, proposé par AFOCSI. A cet effet, une équipe projet a été constituée avec des représentants des 3 associations concernées (AFOCSI, LMDO et ABL – association de Burkinabè de Lyon). Ceci a permis à LMDO de déposer fin octobre 2022 une demande de subvention pour ce projet dans le cadre de l'appel à projets internationaux 2023/1 des Métropole et Ville de Lyon (réponse attendue début 2023).

### 2.2 *Appui à l'équipement du comité directeur.*

Un poste informatique complet, constitué d'un ordinateur portable, d'un écran, d'une imprimante /scanneur et d'un routeur wifi et de mobilier de bureau a été acquis et installé au siège d'AFOCSI en octobre 2022.



Illustration 2 – matériel informatique et mobilier pour le bureau AFOCSI



Deux (2) personnes du comité directeur ont été initiées à l'utilisation du matériel et à celle des outils bureautiques courants (traitement de texte et tableur).

### **3 Appui aux activités sportives**

#### ***3.1 Renforcement des capacités d'encadrement d'AFOCSI***

Il avait été convenu de prendre en charge les frais d'affiliation d'AFOCSI – en tant que centre de formation – auprès de la Fédération Burkinabè de Football (FBF). La demande d'affiliation a ainsi pu être déposée début avril 2022, et a connu une suite favorable.

Trois inscriptions aux stages de formation d'entraîneur organisés par la FBF ont été faites :

- une pour le second module de licence C : ceci concernait B.Nébié, directeur technique d'AFOCSI, qui avait déjà suivi avec succès le 1<sup>er</sup> module en 2021 (ce module a été reporté à 2023 pour des raisons internes à la FBF);
- deux pour le stage de licence D : Abdoul Salam ILBOUDO et Diassounou KOUENAO ont suivi avec succès cette formation, et peuvent ainsi être officialisés comme adjoints du directeur technique au sein d'AFOCSI.

#### ***3.2 Dons de matériels***

Fin 2021, une quantité importante de matériels et équipements sportifs (filets, ballons, maillots, shorts, survêtements, chaussures, gourdes, ...) avait pu être collecté par LMDO auprès de quelques clubs sportifs et autres institutions en France. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2022, ce matériel a été acheminé au Burkina via un conteneur expédié à destination de la Mairie de Ouagadougou par le Grand Lyon, dans le cadre de la coopération décentralisée.

Le lot destiné à AFOCSI, représentant dix sept (17) cartons, lui a été officiellement remis par notre correspondant local Dominique KABRE le 17 juin 2022.



*Illustration 3 - remise du matériel récupéré (juin 2022)*



### ***3.3 Acquisition d'équipements sportifs neufs***

Comme prévu dans le programme arrêté fin 2021, les trois (3) équipes (cadets, minimes, féminines) d'AFOCSI ont été dotées de tenues complètes officielles pour les compétitions (maillot, shorts, bas). Les soixante douze (72) pensionnaires d'AFOCSI s'étaient auparavant vu remettre une paire de chaussures de football.



*Illustration 4 – tenues officielles des équipes AFOCSI*

Le reliquat de financement prévu sur ce poste a été affecté à l'acquisition de matériel (poteaux) pour installer des filets de protection des bâtiments administratifs du lycée Kilwin par rapport aux ballons lors des entraînements, comme convenu entre l'administration du lycée et AFOCSI.

## **4 Appui aux activités scolaires**

### ***4.1 Cours de soutien scolaire***

Des cours de préparation aux examens ont été proposés aux « pensionnaires » d'AFOCSI concernés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 :

- Trois (3) élèves de Terminale ont ainsi pu suivre les cours mis en place au sein du Lycée Saints Anne et Joachim, par le biais d'une convention passée avec cet établissement (matières : mathématiques, physique/chimie, sciences et vie de la Terre);
  - o *deux d'entre eux ont été admis (taux de réussite national : 40,8%).*
- Quinze (15) élèves de Troisième ont bénéficié de cours dispensés par trois (3) enseignants vacataires recrutés par AFOCSI dans les locaux du lycée Kilwin (matières : français, mathématiques, physique/chimie);
  - o *huit d'entre eux ont été admis, soit 53.3% (taux de réussite national : 41,6%).*



Illustration 5 – cours de préparation aux examens (classe de 3<sup>ème</sup>)

#### 4.2 Remise de fournitures scolaires à la rentrée 2022/23

AFOCSI a organisé le 6 août 2022 une « journée d'excellence scolaire » rassemblant l'ensemble de ses « pensionnaires » et leurs familles, médiatisée dans la presse locale (cf. article [fasonet.bf](#), reportage [OmegaTV](#) ).

Lors de cette journée,

- un lot de fournitures scolaires a été remis à chacun des soixante douze (72) pensionnaires,
- des bourses d'études ont été attribuées à quinze (15) élèves défavorisés (orphelins ou familles pauvres),
- des élèves méritants ont reçus des gratifications et des attestations de reconnaissance ont été distribuées.

Dans le cadre du partenariat, LMDO a pris en charge intégralement l'acquisition des fournitures et contribué aux dotations de bourses d'études (cf. §5).



Illustration 6 – remise des fournitures lors de la journée d'excellence



## 5 Bilan financier

### 5.1 *Financements mobilisés*

Pour financer son appui à AFOCSI en 2022, LMDO a bénéficié, dans le cadre de leur appel à projets internationaux 2022/1, de subventions de

- deux mille cinq cent euros (2 500 €) de la Métropole de Lyon, versés le 31 mars 2022,
- deux mille cinq cent euros (2 500 €) de la Ville de Lyon, versés le 20 avril 2022.

Le reste, soit cinq mille euros (5 000 €), a été mobilisé sur ses fonds propres alimenté par les adhésions et dons de ses membres et donateurs.

### 5.2 *Historique des versements*

Les fonds ont été décaissés par LMDO au fur et à mesure des besoins exprimés par AFOCSI, selon la procédure convenue et validée en comité de suivi (cf. annexe 2).

Versement	Date	Axe	Objet	Montant €	Montant cfa
1	04/02/22	Activité sportive	Affiliation FBF	500. 00	327 978
2	10/03/22	Activité sportive	Chaussures foot	1 350. 70	886 001
3	08/04/22	Soutien scolaire	Cours d'appui	1 434. 55	941 003
4a	25/06/22	Activité sportive	Formation encadreurs	587. 00	385 000
4b	25/06/22	Activité sportive	Tenues sports (avance)	328. 00	215 200
5	19/07/22	Activité sportive	Tenues sport (solde)	1 044. 00	684 819
6	03/08/22	Soutien scolaire	Fournitures et bourses	2 265. 46	1 486 044
7	17/09/22	Activité sportive	Matériel pour terrain	289. 65	190 000
8	11/10/22	Appui structure	Matériel informatique	1 272. 95	835 000
9	07/11/22	Appui structure	Matériel info & formation	705. 00	462 449

Tableau 1 – détail des versements effectués

Ceci représente au total un montant de neuf mille sept cent soixante-dix sept euros trente-et-un-centimes (9 777. 31 €), soit six millions quatre cent treize mille quatre cent quatre vingt quatorze francs CFA (6 413 494 FCFA).

### 5.3 *Budget consolidé au 31/12/2022*

Le montant prévisionnel validé de l'appui apporté à AFOCSI par LMDO pour l'année 2022 était de dix mille euros (10 000 €) au 31 décembre 2022.

Le montant effectivement engagé et dépensé représentant 99,77 % de celui-ci (cf. ci-avant), on peut donc considérer au plan quantitatif que celui-ci a été entièrement réalisé. Le solde non utilisé, soit deux cent vingt deux euros soixante neuf centimes (222. 69 €) pourra être affecté à la poursuite de l'appui à AFOCSI en 2023 (*proposition inscrite au budget prévisionnel 2023 de LMDO*).

Le budget prévisionnel a également été respecté en matière de répartition des fonds utilisés entre les trois axes du partenariat, et de nature des actions soutenues (voir tableau ci-après).



Poste	Budget prévu (€)	Budget réalisé (€)
<b>1 – appui à la structuration de l’association AFOCSI</b>		
Equipement informatique	2 000	1 826
Formation à l’utilisation	200	152
<b>Sous-total I</b>	<b>2 200</b>	<b>1 978</b>
<b>2 – appui à l’activité sportive</b>		
Affiliation à la FBF	500	500
Formation encadrants sportifs	1 000	587
Appui logistique (compétitions locales)	600	0
Fournitures d’équipements sportifs	2 000	2 723
Petit matériel	0	289
<b>Sous-total II</b>	<b>4 100</b>	<b>4 099</b>
<b>3 – appui au soutien scolaire</b>		
Dotation en fournitures scolaires	2 000	2 162
Appui aux élèves en classes d’examen	1 700	1 435
Attribution de bourses d’études	0	103
<b>Sous-total III</b>	<b>3 700</b>	<b>3 700</b>
<b>Total</b>	<b>10 000</b>	<b>9 777</b>

Tableau 2 – appui LMDO à AFOCSI – budget 2022

## 6 Evaluation

Comme cela avait été proposé dans la note descriptive de ce programme d’action 2022 de notre partenariat, celui-ci peut être évalué de manière qualitative au regard de quelques éléments factuels.

L’évaluation de notre action pourra se faire au travers de l’analyse des éléments suivants, en vérifiant le respect de cahiers des charges établis au préalable pour les achats et prestations, la réalité des affiliations et inscriptions et formations par délivrance d’attestations, et la participation effective des « pensionnaires » bénéficiaires aux activités.

- Au titre de la consolidation de l’association et de la structuration de son activité :
  - Le comité de suivi a effectivement joué son rôle de pilotage du partenariat, en étant un lieu d’échanges permanent entre les deux parties, à la fois au travers de réunions formelles – plénières ou entre présidents – en visio-conférences et de discussions et partage de documents sur sa plateforme d’échange dédiée.
  - Plusieurs membres d’AFOCSI se sont investis autour du Président, en particulier les deux autres référents, mais aussi des personnes ressources lors de ces réunions et des activités menées, et un véritable compagnonnage a pu être opéré, même si il est resté informel.
  - AFOCSI a été doté d’un poste informatique complet, même si cela a été tardivement réalisé. Ceci devrait à la fois faciliter nos échanges, en améliorant les



conditions de tenue de nos réunions, et la gestion quotidienne de l'association et l'archivage des données et informations utiles à celle-ci.

- Les liens avec le lycée municipal de Kilwin ont été confortés, et formalisés par une convention régissant la mise à disposition du terrain.
  - Le nombre de jeunes « pensionnaires » d'AFOCSI est resté stable, et la crédibilité de l'association vis-à-vis des familles comme des partenaires a été renforcée.
  - Le projet de bibliothèque de quartier envisagé par AFOCSI a pu être formalisé et une équipe projet mise en place ; un partenaire potentiel a adhéré au processus et une demande de subvention a peu être déposée.
- Au titre de l'activité sportive :
- La candidature d'AFOCSI à l'affiliation à la Fédération Burkinabé de Football a été validée par la commission ad hoc de celle-ci, même si l'affiliation officielle n'a pas encore été notifiée (pour des raisons internes à la FBF).
  - AFOCSI dispose aujourd'hui de trois encadreurs diplômés (un directeur technique titulaire de la licence C -1<sup>er</sup> module et deux adjoints titulaires de la licence D,
  - Les pensionnaires sont assidus aux entraînements, pour lesquels ils disposent de matériels et d'effets personnels, et chacune des équipes participe régulièrement à des matchs amicaux et des tournois.
- Au titre du soutien scolaire :
- Quasiment tous les pensionnaires concernés ont effectivement pu suivre les cours de préparation aux examens, avec un impact positif en termes de réussite aux examens.
  - Tous les pensionnaires ont été dotés avant la rentrée scolaire 2022-23 d'un lot de fournitures scolaires.
  - Des élèves nécessiteux ont pu bénéficier d'une bourse pour leur permettre d'ètre scolarisés à cette même rentrée.

\* \* \* \* \*



## Annexe 1

### Composition du comité de suivi

- Drissa	BAMOGO, représentant des parents de pensionnaires,	AFOCSI
- Dominique	BERTRAND, président,	LMDO
- Axel	HOUNTOHOTEGBE, administrateur,	LMDO
- Dominique	KABRE, correspondant local,	LMDO
- Réyidara Boubié	NEBIE, président,	AFOCSI
- Louise Winnigoudi	OUEDRAOGO, secrétaire aux relations extérieures,	AFOCSI

### Calendrier des réunions tenues en 2022

- 20 janvier : entretien téléphonique Présidents
- 28 février : réunion du comité en visio-conférence
- 06 avril : visio entre référents LMDO
- 07 avril : entretien téléphonique Présidents
- 16 juillet : entretien téléphonique Présidents
- 03 septembre : réunion du comité en visio-conférence
- 05 septembre : entretien téléphonique Présidents
- 17 septembre : rencontre P.Savary / dirigeants AFOCSI*



## Annexe 2

### Partenariat AFOCSI-LMDO

#### Procédures pour le financement apporté par LMDO

##### A – Demande de financement

###### 1. Préparation de la demande (AFOCSI)

- 1.1. estimation du besoin : contacts prestataires, services, consultation fournisseurs, ...
- 1.2. récupération des justificatifs: *grille tarifs, devis, factures proforma, ...*

###### 2. Formulation de la demande (AFOCSI)

- 2.1. remplissage ***bordereau*** et signature
- 2.2. envoi à LMDO avec copie justificatifs

###### 3. Instruction de la demande (LMDO)

- 3.1. vérification validité de la demande (forme et fond)
- 3.2. vérification solde disponible et cohérence / budget prévisionnel

###### 4. Réponse à la demande (LMDO)

- 4.1. information d'AFOCSI par retour du ***bordereau signé***
- 4.2. suite donnée : accord ou refus

###### 5. Exécution si Accord (LMDO)

- 5.1. ordre de virement des fonds et inscription dans le ***tableau de bord financier***
- 5.2. mention sur le ***bordereau*** et renvoi à AFOCSI

###### 6. Réception (AFOCSI)

- 6.1. Constat de la réception des fonds
- 6.2. Emission d'un reçu et renvoi à LMDO, mention sur le ***bordereau***

###### 5. Suite si refus (LMDO / AFOCSI)

- 5.1. discussion sur justification du refus et suite à donner
- 5.2. décision : reformulation éventuelle de la demande ou abandon

##### B – Utilisation de financement

###### 1. Attestation de l'utilisation des fonds (AFOCSI)

- 1.1. Constat du service fait
- 1.2. Récupération ou établissement des justificatifs: *reçus, factures, attestations, ...*

###### 2. Information de LMDO (AFOCSI)

- 2.1. remplissage ***récépissé*** et signature
- 2.2. envoi à LMDO avec copie justificatifs

###### 3. Réception et classement (LMDO)

- 3.1. Accusé de réception (visa sur le ***récépissé***)
- 3.2. Actualisation du ***tableau de suivi financier***



Ce projet a été réalisé avec le soutien financier de la Métropole et de la Ville de Lyon.



*Ce rapport a été rédigé par Dominique BERTRAND.*

*relecteurs : Claude CHOCHON, Patrick SAVARY, Boubié NEBIE*

*crédits photos : © AFOCSI*

LMDO – février 2023

**Association : LES MARGOUILLATS DE OUAGA**

N° RNA W691101922 - N° SIREN 882264724

Siège social : 3 allée de cyprès 69780 MIONS(France)

<https://margouillatsdeouaga.monsite-orange.fr>

Page 14 de 14